

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, G.DOZ (+ proc de R. MOULIN), A. BASTIDE (+ proc de A. LOYET), S. CIVIER, J. DURIEU, P. GAILLARD, G. JALADE, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET (+proc de J. SEBASTIEN), G. SAUCLES, J. DAURY, J. SOUBEYRAND (+ proc de JY. PONTHER), M. MEISS, M. GUYON, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de M. DUBOIS), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, J-C FLORY, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT
Mesdames F. DUMAS (+proc de F. NOGIER), MN. DURAND (+proc de M. BOUSCHON), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 39

Procurations : 10

Votants : 49

Absents : 6

Date de convocation : 5/04/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, D. BERAL, et Mesdames M. ALLAMEL et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants

Objet : Budget annexe ZA du Bourdary (HT) - BP 2019

Le projet de budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes à :

- section de fonctionnement : 745 649.41 €
- section d'investissement : 1 491 298.82 €

Compte tenu du vote du compte administratif 2018, la section d'investissement fait apparaître en dépense le déficit 2018 reporté c/001 de 745 649.41 €.

Comme précisé lors du débat d'orientation budgétaire, ce budget ne présente pas de nouvelles dépenses et se limite à constater les opérations de stocks.

Section de fonctionnement :

En dépenses et recettes :

Chapitre 042 : 745 649.41 € il s'agit des opérations d'ordre entre les sections relatives au stockage des recettes et dépenses sur opérations antérieures (= déficit 2018)

Section d'investissement :

En dépenses :

Chapitre 001 : 745 649.41 € déficit d'exécution reporté

Chapitre 040 : 745 649.41 € (= recette chapitre 042 de la section de fonctionnement)

En recettes :

Chapitre 040 : 745 649.41 € (= dépense chapitre 042 de la section de fonctionnement)

Chapitre 16 : 745 649.41 € (= montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité moins 3 abstentions (B. PERRUSSET, G. FANGIER et P. ROUX) décide :

- D'approuver le budget annexe 2019 de la ZA du Bourdary lequel s'équilibre en dépenses et recettes à :
 - section de fonctionnement : 745 649.41 €
 - section d'investissement : 1 491 298.82 €

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 avril 2019
Le Président, Louis BUFFET

